

Enseignements d'exploration en classe de seconde

Ces enseignements, d'une durée de 54 heures, ont pour vocation principale :

- de faire découvrir aux élèves de nouveaux domaines intellectuels et les activités qui y sont associées ;
- d'informer sur les cursus possibles au cycle terminal comme dans le supérieur (IUT, classes préparatoires, université ...) ;
- d'identifier les activités professionnelles auxquelles ces cursus peuvent conduire.

Chaque élève choisit deux enseignements d'exploration. Ce choix ne conditionne en rien son orientation future en classe de première. Il ne constitue pas davantage un pré-requis.

Ces enseignements d'exploration ont en effet été conçus, non pour préfigurer une orientation dans une série donnée, mais pour permettre aux élèves de découvrir un domaine intellectuel, d'en identifier les méthodes et les exigences, d'affermir ou non l'intérêt qu'il suscite.

Un de ces choix doit porter sur au moins un des deux enseignements : « principes fondamentaux de l'économie et de la gestion » ou « sciences économiques et sociales ». Un élève peut bien sûr choisir ces deux enseignements dont les programmes sont complémentaires. Leur objectif est de faire acquérir les notions fondamentales en économie, qui font partie aujourd'hui du bagage commun à tout lycéen. Ils contribuent à la compréhension de l'actualité.

Par ailleurs il est possible de choisir deux enseignements d'exploration de la voie technologique (biotechnologies, sciences et laboratoire, santé et social, création et innovation technologiques, sciences de l'ingénieur), en plus de l'enseignement d'exploration d'économie.

Enfin, les deux enseignements d'exploration de 54h peuvent être remplacés par un des enseignements suivants : éducation physique et sportive (180 h), création et culture design (216 h) ou arts du cirque (216 h).



A : Enseignements d'exploration « principes fondamentaux de l'économie et de la gestion » ou « sciences économiques et sociales » :

Ces deux enseignements :

- sont proposés au choix pour tous les élèves ;
- permettent d'explorer les poursuites d'études dans tous les champs du domaine économique ;
- sont mis en œuvre indifféremment par les professeurs de sciences économiques et sociales ou par les professeurs d'économie et gestion.

Intitulé	Descriptif
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion	Les élèves découvriront les notions fondamentales de l'économie et de la gestion, en partant du comportement concret d'acteurs qu'ils côtoient dans leur vie quotidienne (entreprises, associations, etc.) : comment fonctionnent-ils ? Quel est leur rôle économique exact ? Quelles relations entretiennent-ils avec les autres acteurs économiques ? Quelles stratégies mettent-ils en œuvre pour se développer, par exemple en matière d'innovation ? Comment répondent-ils aux attentes qui leur sont adressées ? À quels défis et à quelles contraintes sont-ils confrontés, par exemple en matière de réglementation ?
Sciences économiques et sociales	Les élèves découvriront les savoirs et méthodes spécifiques à la science économique et à la sociologie, à partir de quelques grandes problématiques contemporaines : comment expliquer économiquement les comportements de consommation et d'épargne des ménages ? Comment les entreprises produisent-elles ? Comment expliquer la formation d'un prix sur un marché ? Comment inciter les agents économiques et sociaux à prendre en compte les données environnementales dans leur comportement ? Comment analyser sociologiquement les organisations et la consommation des ménages ?



B : Autres enseignements d'exploration de 54h

Intitulé	Descriptif
Littérature et société	<p>Enseignement principalement assuré par : professeurs de français, d'histoire-géographie *</p> <p>Cet enseignement permet de montrer l'intérêt et la richesse d'une formation littéraire et humaniste, en intégrant une dimension historique, pour mieux dégager les enjeux actuels et les perspectives qu'elle offre aux lycéens d'aujourd'hui. Cet enseignement met en lumière les interactions entre la littérature, l'histoire et la société.</p>
Création et activités artistiques <ul style="list-style-type: none">- Arts visuels- Arts du son- Arts du spectacle- Patrimoines	<p>Enseignement principalement assuré par : *</p> <p><i>Arts visuels :</i> professeurs d'arts plastiques ou ceux qui enseignent aujourd'hui le cinéma audiovisuel ou professeurs disposant d'une certification complémentaire cinéma-audiovisuel</p> <p><i>Arts du son :</i> professeurs d'éducation musicale</p> <p><i>Arts du spectacle :</i> professeurs enseignant actuellement la danse et le théâtre, professeurs disposant d'une certification complémentaire danse ou théâtre</p> <p><i>Patrimoines :</i> professeurs qui enseignent aujourd'hui l'histoire des arts, professeurs disposant d'une certification complémentaire histoire des arts</p> <p>L'étude de diverses formes artistiques, de leur environnement culturel et des ressorts de la vie artistique contemporaine amène les élèves à approfondir l'expérience esthétique comme à en apprécier les enjeux économiques, humains et sociaux. Cet enseignement ouvre aussi sur la réalité des formations et métiers artistiques et culturels.</p>

*

Selon les activités ou les projets proposés aux élèves, d'autres enseignants pourront être sollicités

Biotechnologies	<p>Enseignement principalement assuré par : professeurs de biochimie-génie biologique*</p> <p>Environnement, santé, recherche, industrie... autant de domaines pour découvrir les protocoles expérimentaux, l'utilisation de technologies de mesure et d'identification ainsi que les procédés bio-industriels liés aux biotechnologies. On y aborde les questions de qualité et de sécurité biologiques, de même que l'apport des sciences et des biotechnologies.</p>
Sciences et laboratoire	<p>Enseignement principalement assuré par : professeurs de sciences physiques et chimiques*</p> <p>Découvrir et pratiquer des activités scientifiques en laboratoire, dans les domaines de la santé, de l'environnement et de la sécurité. Chacun de ces thèmes peut être abordé par la méthodologie et les outils propres aux différentes disciplines scientifiques concernées (physique, chimie, biochimie etc.).</p>
Santé et social	<p>Enseignement principalement assuré par : professeurs de biochimie-génie biologique, professeurs de sciences et techniques médico-sociales*</p> <p>Préservation de la santé de la population (évolutions, structures sanitaires, dimension biologique), protection sociale (dont organisation territoriale)... autant de sujets pour aborder les liens entre la santé et le bien être social à travers les principales problématiques de société, liées aux différents âges de la vie, au handicap, à la santé publique, à la cohésion sociale à l'échelle d'un territoire. Cet enseignement explore aussi les métiers du médical, du paramédical et social</p>

*

Selon les activités ou les projets proposés aux élèves, d'autres enseignants pourront être sollicités

Sciences de l'ingénieur	<p>Enseignement principalement assuré par : professeurs de l'enseignement technologique industriel *</p> <p>À travers la question du développement durable, analyser comment des produits ou des systèmes complexes répondent à des besoins sociétaux et découvrir les objectifs et les méthodes de travail propres aux sciences et aux métiers de l'ingénieur.</p>
Création et innovation technologiques	<p>Enseignement principalement assuré par : professeurs de l'enseignement technologique industriel *</p> <p>Comprendre comment l'on conçoit un produit ou un système technique, faisant appel à des principes innovants et répondant aux exigences du développement durable, tel est l'objectif de cet enseignement. Il permet aussi d'explorer de manière active et, à partir d'exemples concrets, plusieurs domaines techniques ainsi que les méthodes d'innovation.</p>



* Selon les activités ou les projets proposés aux élèves, d'autres enseignants pourront être sollicités